

Nouvelle formation CAPPEI :

Une nouvelle attaque contre l'enseignement spécialisé dans les Bouches-du-Rhône !

Le SNUDI-FO 13 alerte les personnels sur la nouvelle organisation de la formation **CAPPEI prévue à partir de septembre 2026** dans les Bouches-du-Rhône, pilotée conjointement par la région académique et l'INSPE d'Aix-en-Provence. Derrière un habillage « modernisé », c'est une nouvelle attaque contre les personnels spécialisés et contre les élèves les plus fragiles !

[\[Téléchargez ICI la circulaire départementale\]](#) [\[Téléchargez ICI le calendrier de formation\]](#)

Les collègues retenus bénéficieront d'une préparation limitée à **24 heures en juin 2026** (stage N-1), largement insuffisante au regard des exigences de l'enseignement spécialisé.

À compter de septembre 2026, la formation sera organisée sous forme de **parcours hybride** :

- **1/3 en autoformation,**
- **2/3 en formation synchrone**, répartie de fin septembre à fin mai, principalement **les mercredis et sur cinq jours de congés scolaires !**

Pour le SNUDI-FO 13, cette organisation est **inacceptable** : elle transfère une part importante de la formation sur le temps personnel des collègues et remet en cause le principe d'une formation professionnelle sur temps de service avec remplacement effectif.

Une formation lourde... mais de moins en moins encadrée !

Le contenu pédagogique comprend :

- Un **tronc commun obligatoire de 144 heures**,
- **2 modules d'approfondissement pour 104 heures**,
- Un **module de professionnalisation de 52 heures**,
- et jusqu'à **100 heures de modules d'initiative nationale**, à effectuer dans les cinq années suivant l'obtention du CAPPEI.

Les collègues seront accompagnés par un tuteur et les conseillers pédagogiques ASH, mais l'essentiel des modules se concentre sur une seule année scolaire, avec certification prévue à l'automne 2027.

Ainsi, malgré un volume horaire conséquent, la formation est désormais **morcelée**, partiellement **externalisée** en autoformation, **étalée** dans le temps et organisée pour partie **hors temps scolaire**, ce qui constitue une nouvelle dégradation des conditions de formation et de travail des collègues.

Avec cette formation en « mode dégradée », l'Administration chercherait-elle la disparition progressive des postes spécialisés statutaires ?

Le SNUDI-FO 13 rappelle que la formation CAPPEI doit être :

- intégralement organisée sur temps de travail,
- avec remplacement effectif,
- sans autoformation imposée,
- sans formation le mercredi ni pendant les congés scolaires,
- avec de véritables contenus professionnalisants.

Le SNUDI-FO 13 exige :

- l'abandon de cette organisation hybride,
- une formation présenteielle complète,
- le respect des temps personnels,
- et les moyens nécessaires pour former correctement les enseignants spécialisés.

Le SNUDI-FO 13 dénonce une logique d'économie sur le dos des personnels

Cette réforme s'inscrit dans une politique plus globale de **réduction des moyens** et de **remise en cause de l'enseignement spécialisé**. Elle fait peser sur les enseignants spécialisés une charge de travail accrue, tout en fragilisant la qualité de la formation et donc l'accompagnement des élèves à besoins particuliers. Pendant que l'on fragilise la formation CAPPEI,

- des postes seront supprimés (20 dans les Bouches du Rhône, 1891 au niveau national)
 - des milliers de classes vont fermer à la rentrée prochaine,
 - des PAS (Pôle d'Appui à la Scolarité) vont se multiplier, à raison d'une par circonscription annoncé par le DASEN. **Le DASEN va donc devoir « récupérer » 34 postes en fermant des postes ailleurs !**
- Ces PAS serviront à remettre en cause les notifications MDPH et le droit des élèves en situation de handicap de bénéficier de conditions de scolarisation adaptées à leurs difficultés.

CAPPEI, PAS, suppressions de postes, tout est lié !

Il s'agit d'une politique assumée de démantèlement de l'enseignement spécialisée, dans laquelle les enseignants spécialisés sont utilisés comme variable d'ajustement et menée au nom des économies budgétaires !

Le SNUDI-FO 13 refuse cette logique ! Nous ne laisserons pas faire !

Avec le budget Lecornu, il faudrait donc s'attendre à quatre fois plus de fermetures de classes que l'année dernière lors des comités sociaux d'administration que le ministre a jugé bon de reporter au lendemain des élections municipales.

L'année dernière, la résistance acharnée des personnels avec les organisations syndicales, les parents d'élèves et souvent les élus locaux, avait permis de sauver de nombreuses classes et avait ébranlé le dispositif ministériel.

Annulation des suppressions de postes du budget Lecornu ! Abandon des PAS ! La baisse démographique qu'évoque le ministère à tout bout de champ doit au contraire permettre une baisse significative des effectifs dans toutes les classes et la création de postes de remplaçants et d'enseignants spécialisés à hauteur des besoins !

Défendre le CAPPEI, c'est défendre l'enseignement spécialisé !

Défendre l'enseignement spécialisé, c'est défendre les droits des élèves les plus fragiles et les conditions de travail de tous les enseignants et des AESH !

Face à cette nouvelle attaque contre nos conditions de travail et contre l'enseignement spécialisé, le SNUDI-FO 13 appelle les collègues concernés à se réunir et se rapprocher du syndicat pour déterminer les initiatives à organiser immédiatement pour obtenir la satisfaction des revendications.

Marseille, le 22 février 2026

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et des Professeurs des Ecoles de l'Enseignement public

Vieille Bourse du Travail 1 place Léon Jouhaux CS 20540 13232 MARSEILLE CEDEX 01

04.91.00.34.22 07.62.54.13.13 contact@snudifo13.org www.snudifo13.org